

PROCES-VERBAL

REUNION DU COMITE DIRECTEUR – PV N° 2 2018
Vendredi 30 et samedi 31 mars 2018
Novotel- Porte d'Orléans

Présidence

André GIRAUD

Présents Comité directeur

Daniel ARCUSET, Catherine ARCUBY, Jean-Marie BELLICINI, Marie-Christine CAZIER, Odile DIAGANA, Marcel FERRARI, Jean-Jacques GODARD, Maryse LE GALLO, Pierre HERTERT, Michel HUERTAS, Daniel JOSIEN, Jean-Yves LE PRIELLEC, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Valérie PASQUIER, Martine PREVOST, Valérie SAILLANT, Chantal SECHEZ, Alain TALARMIN, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER

Excusés Comité directeur

Eric ALBERT (*pouvoir à Daniel ARCUSET*), Isabelle BAROTEAUX (*pouvoir à Jean-Marie BELLICINI*), Laurent BOQUILLET (*pouvoir à André GIRAUD*), Isabelle CANET, Nadine GOBERT (*pouvoir à Marcel FERRARI*), Alain GOUGUET (*pouvoir à Alain TALARMIN*), Carima LOUAMI (*pouvoir à Catherine ARCUBY*), Geneviève MEURISSE (*pouvoir à Patricia ZUGER*), Pierre MOURNETAS (*pouvoir à Chantal SECHEZ*), Christian ROGGEMANS (*pouvoir à Jean Thomas*), Bénédicte ROZE (*pouvoir à Daniel JOSIEN*), Didier VAREECKE (*pouvoir à Valérie PASQUIER*), François VIGNEAU (*pouvoir à Marie-Christine CAZIER*)

IAAF

Bernard AMSALEM Membre du Conseil IAAF et membre de droit du Comité directeur

AEA

Jean GRACIA, Vice-président de l'AEA, membre de droit du Comité directeur

Assistent

Présidents de Ligues

Joseph BARON (P-L), Jean-Marc BERAUD (BRE), Alain BULOT (BFC), Alain BUTTE (CEN), Julien DELLAN (GUA), Jean-Jacques GODARD (I-F), Eric RAUL (N-A), Jean-François ROUILLE (PCA), Rémi STANGRET (G-E), André VOIRIOT (NOR)

Présidents de Commissions nationales ou de Comités

Solange CARFANTAN (CFB), Christian CHARPENTIER (CES), Sylvain COLETTE (CNDC), René COMORETTO (CNSE), Frédéric DEPIESSE (CM), Danielle DESMIER (CNE), Michel LAFONT (C Mixtes), Annie LAURENT (CDA), Gilbert MARCY (CAO), Michel MARLE (CPD), Jack ROULET (CSR), Michel SAMPER (CED), Jacques TUFFIERE (CF)

Direction Générale

Frédéric SANAU (Directeur général), Philippe BOIDE, Benoit GARNIER, Clément GOURDIN (vendredi), Isabelle MARECHAL, Alix PEARSON, Raoul RALL

Direction Technique Nationale

Patrice GERGES (DTN), Richard CARLON, Philippe LEYNIER, Cécile VEYRIER

Autres

Jean-Pierre FOURNERY (Président du Groupe de travail du Centenaire) - samedi, Xavier LE SAUX (Plan de développement 2018-2024)

Excusés

Présidents de Ligues

André ALBERT (PYR), Félix ANTONIETTI (COR), Claude CHERY (MAR), Johann LAFONTAINE (GUY), Philippe LAMBLIN (H-F), Titaua MAURIN (P-F), Paul POANIEWA (N-C), Jean-Claude PRIANON (REU)

Présidents de Commissions Nationales, de Comités ou de Groupes de travail
Marc AUTHAMAYOU (OD 1ère instance), Philippe CHAPUT (GAC), Arnaud FLANQUART (GJD), Dominique PLEE (CNM), Christian PREVOST (COT), Luc VOLLARD (CDH), Pierre WEISS (ODA)

Direction générale
Elsa PILLETTE

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

André GIRAUD ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le Président félicite Alain BUTTE, Président de la Ligue du Centre, heureux papa depuis quelques jours d'une petite Charlotte. Félicitations également à la maman !

2. APPROBATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DES 26-27 JANVIER 2018

Après prise en compte des remarques formulées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

Activités du Président

➤ Rencontres Institutionnelles

Salon des collectivités territoriales à Montpellier : le Président était présent, accompagné par Daniel ARCUSET.

Lors du Meeting féminin du Val d'Oise, il a pu nouer de nombreux contacts.

Assemblée générale du G5/Europe : la Présidence pour 2018 est assurée par le nouveau Président de la Fédération allemande (DLV).

Il a beaucoup été question de la nécessité de trouver des partenaires si nous voulons poursuivre les opérations promotionnelles telles que le FLY EUROPE

La prochaine réunion aura lieu les 15 & 16 novembre prochains à Marseille.

Conférence de presse du Challenge des Grandes Ecoles : Daniel ARCUSET et Arnaud FLANQUART ont représenté le Président.

André GIRAUD était également présent à la Conférence de presse pour le Meeting de Liévin ; rencontres avec le Président de la Ligue et des élus de la Région Hauts-de-France et de la Communauté d'Agglomération de Liévin.

Pour les 50 ans du Comité Sportif de Paris, André GIRAUD a participé à une très belle soirée lors de laquelle nombre d'anciens champions étaient présents.

All Star Perche : le Président a rencontré les élus de la ville de Clermont-Ferrand. Le Maire et son adjointe aux sports l'ont remercié pour l'annonce qu'il leur avait faite

quelques semaines auparavant, de la subvention d'un 1 million d'euros apportée par le CNDS pour la rénovation totale du complexe Philippe MARCOMBES.

André GIRAUD a participé à une réunion concernant le sport en entreprise. De nombreuses entreprises sont très intéressées par ce que fait la FFA, tout particulièrement dans le secteur de la santé.

CNOSF : le Président a assisté à plusieurs réunions concernant la gouvernance du sport. Il s'agit de différents ateliers où la FFA sera à chaque fois présente. Nous devons être force de proposition en pensant à la nouvelle loi qui doit être votée à l'automne. Les participations à ces ateliers génèrent une charge de travail supplémentaire pour les élus et salariés qui y assistent.

A noter, une rencontre positive avec le Président de la Fédération Française de Lutte, afin d'échanger sur les problèmes liés aux organisations internationales.

André GIRAUD, accompagné de Christian CHARPENTIER, fait part d'une autre rencontre très constructive à Bordeaux avec le Maire, Alain JUPPE, et le Maire de Talence. La rénovation du stade de la ville a été actée ainsi que l'avenir du Décastar.

Il s'agissait aussi de sensibiliser tous les élus au développement de l'athlétisme en Nouvelle-Aquitaine. Les élus se sont montrés très intéressés par la politique de développement menée par notre Fédération.

Rencontre avec le président de la Fédération tunisienne d'athlétisme pour actualiser la convention en particulier, dans le domaine de la formation.

Championnats de France de cross à Plouay : le Président n'a rencontré que des gens satisfaits ! Il évoque la superbe organisation et remercie vivement Maryse LE GALLO et la Ligue. Il adresse toutes ses félicitations aux organisateurs de ces Championnats ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette compétition qui a connu une forte affluence et un énorme succès populaire.

André GIRAUD en a profité pour avoir d'intéressantes discussions avec les élus de la Région, du Département et de l'Agglomération.

Déplacement en Guadeloupe et à Saint-Martin, avec Frédéric SANAUR et Elsa PILLETTE : plusieurs rendez-vous auprès de la Région, de la DRJSCS, des communes ; les dégâts sont considérables, mais c'est une terre d'athlétisme et la volonté de redémarrer impose le respect. La Fédération doit apporter son aide pour autant que faire se peut. Quatre Communautés d'agglomération vont signer une convention directement avec la FFA pour organiser les actions dont elles ont besoin. Une nouvelle visite est prévue dans deux mois.

Daniel ARCUSET a participé au Ministère de la Jeunesse et des Sports à une rencontre sur les thèmes du racisme et de l'homophobie. Il s'agit d'appuyer le plan ministériel contre les discriminations dans le sport.

➤ **Les rendez-vous sportifs de l'hiver**

André GIRAUD remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos différents Championnats de France. Il félicite les structures supports : Clubs, Comités départementaux et les Ligues d'Auvergne-Rhône-Alpes, des Hauts-de-France, de Normandie, d'Occitanie, de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine pour cette saison dense. Nous avons transmis une bonne image de la Fédération ; merci aussi aux salariés de la FFA !

Le Meeting de Liévin a connu un retour gagnant avec 5 000 spectateurs.

A noter également, pour la 2^{ème} année consécutive, le succès du circuit en salle des meetings : Nantes, Val de Reuil, Mondeville, Metz, Eaubonne et Bercy.

Le Président félicite Jean-Yves LE PRIELLEC pour la coordination et l'organisation générale.

Nouveau succès du Perche Elite Tour qui fait partie désormais du patrimoine fédéral.

La FFA pourrait également être associée au « *All Star Perche* » de Clermont-Ferrand, meilleur meeting de perche au monde.

Championnats du monde à Birmingham : 6 finalistes, 2 médailles d'or, 1 médaille de bronze pour 10 athlètes participants : bilan très satisfaisant.

On notera qu'en 6 mois (Championnats du monde plein air 2017 et Championnats du monde en salle 2018), la FFA a obtenu 5 médailles d'or. C'est historique.

Félicitations également aux Masters qui ont remporté, lors des Championnat d'Europe à Madrid, 91 médailles, dont 34 en or.

➤ **Les Projets et travaux en cours**

André GIRAUD remercie la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes qui, par l'intermédiaire de sa structure « Sport et Vitalité », propose aux supporters de l'Equipe de France des packs pour assister cet été aux Championnats d'Europe de Berlin.

Le projet *Athlé 2024* rencontre un vif succès et de nombreux contacts ont été pris avec des chefs d'entreprise. On constate aussi une adhésion positive de nos partenaires.

Un Groupe de travail animé par Anne TOURNIER-LASSERVE poursuit son étude d'une nouvelle formule pour le classement des clubs en mettant davantage en évidence les aspects de la performance.

André GIRAUD remercie la CSR et le Service juridique pour la qualité du travail effectué et qu'a initié et coordonné Daniel ARCUSET. En effet, il y avait de nombreux textes réglementaires à retravailler et à actualiser. Les délais ont été tenus afin que nous puissions présenter les nouveaux textes en temps voulu, au Bureau fédéral, au Comité directeur et à l'Assemblée générale.

Le Service juridique a également beaucoup travaillé sur le dossier de la future Commission de l'athlétisme professionnel en relation avec la LNA.

Différentes affaires (comportements inappropriés, bagarres, dopage) ont été portées devant la Commission de discipline. La FFA sera intransigeante devant tout manquement avéré à l'éthique et au non-respect de la Charte de notre Fédération.

Marcel FERRARI : « *Le calendrier hivernal devient très compliqué à établir puisque l'essentiel des compétitions a lieu en à peine un mois et demi. Il faudrait réfléchir à un calendrier plus élargi* ».

4. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Patrice GERGES rappelle d'abord que le Bureau fédéral n'a pas pouvoir pour suspendre un CTS comme mentionné dans le PV du BF du 8 février : « le Bureau Fédéral donne son accord à la proposition du Président de suspendre le CTS à titre conservatoire ».

Comme André GIRAUD, il se félicite des 5 titres mondiaux obtenus en 6 mois. Malgré le petit nombre d'athlètes présents à Birmingham, l'encadrement restreint (entraîneurs et

élus) a vécu ces Championnats de façon très intense. Le DTN remercie l'équipe médicale, également très active et toujours disponible

Il se réjouit des bons résultats obtenus cet hiver lors de plusieurs compétitions internationales. La victoire de nos jeunes lanceurs sur l'équipe allemande a été particulièrement remarquée !

La richesse et la bonne coordination des compétitions en salle ont permis à nos athlètes de réaliser de belles performances. Pour certains, cette saison hivernale peut sembler longue, notamment pour les U16, et pour d'autres, comme les Seniors, très courte. Les premières compétitions commencent pourtant début décembre.

Patrice GERGES aborde ensuite une question à laquelle réfléchit la DTN : comment faire pour être meilleur ?

Il note par exemple une relative faiblesse en demi-fond et propose la suppression du 800 m et du 400 m pour les U18 afin de favoriser la pratique du cross.

Avoir un « champion » en catégorie U18 ne doit pas être l'objectif ultime d'un entraîneur. Nous avons besoin des cadets actuels pour créer une génération 2024 performante.

De même le 1 000m ne doit pas être, l'hiver, une fin en soi pour les U16, mais on peut laisser cette épreuve dans le triathlon.

Patrice GERGES remercie André Giraud de la confiance qu'il accorde à la DTN.

Stratégie 2024 : un Tour de France des Ligues s'est mis en place pour présenter le Projet de Performance Fédéral (PPF). Ces réunions ont souvent réuni les Directeurs régionaux ou/et représentants de la Jeunesse et des Sports, des élus des Régions et bien sûr des Ligues. Le PPF est à déployer dès septembre.

Le DTN a remarqué que l'on assiste à une recrudescence de « préparateurs mentaux » ou de « coachs perso ». On en a dénombré plus de 100 ! Il nous faut mettre en place une cellule d'identification sur le territoire afin de déterminer les qualités réelles de ces personnes (diplôme universitaire ou fédéral ?) qui pourraient ensuite être labellisées.

Sans cette « labellisation », les aides octroyées par la FFA ne pourraient pas être utilisées dans ce cadre, même s'il ne faut bien sûr pas laisser l'athlète seul.

Un bon préparateur s'engage sur une période donnée. Aussi, faut-il s'interroger lorsqu'on voit que c'est la même personne qui « prépare » pendant plusieurs années.

Nous entrons alors dans un domaine de type « accompagnement psychologique » et on change alors complètement de registre professionnel.

Le Projet « Athlé Jeunes 2024 » a été lancé ; on peut d'ailleurs voir un clip vidéo sur le site fédéral.

Le dispositif démarrera en septembre 2018 ; les clubs sont encouragés à accompagner le projet de l'athlète.

Pierre HERTERT : *« Quelle articulation peut-il y avoir entre la Commission médicale et les athlètes ou entraîneurs qui pourraient avoir à faire à des « préparateurs » charlatans ? ».*

Patrice GERGES confirme qu'un travail en commun est nécessaire.

Frédéric DEPIESSE : *« Il y a 2 ans, lors d'une journée sur la préparation mentale, on s'était rendu compte de l'intérêt d'une charte qui a été effectivement élaborée et qui peut donc être envoyée ».*

Le DTN confirme la nécessité d'une vraie labellisation.

Marcel FERRARI : *« D'accord pour donner plus d'importance au cross, mais à Plouay, les U16 ont assisté à de nombreux podiums avec beaucoup de médailles remises, mais eux n'ont rien eu ».*

Patrice GERGES propose qu'on valorise tous les U16 en leur remettant une médaille souvenir tout en continuant à mettre en avant le collectif.

Marcel FERRARI : *« Le calendrier hivernal est compliqué avec le positionnement de certains meetings sans concertation avec les Ligues ».*

Anne TOURNIER-LASSERVE *fait un retour positif sur les Championnats du Monde de Birmingham : elle félicite chacun pour son état d'esprit solidaire malgré des différences de spécialités ou d'âges ! Des liens forts se sont noués ; encadrement très présent et énorme travail de l'équipe médicale.*

Au sujet du PPF présenté dans les régions, elle a participé aux réunions en Normandie et dans les Pays de la Loire. Elle félicite les membres de la DTN et les salariés pour la présentation très dynamique qui retient toute l'attention des instances territoriales présentes.

Daniel ARCUSET *confirme, lui aussi, l'engouement suscité par une présentation du PPF dans les Ligues où il a eu à se rendre.*

5. QUOTE-PART COTISATION ATHLE-SANTE, RUNNING, ENTREPRISE

Daniel ARCUSET rappelle qu'actuellement les quotes-parts régionales et départementales des licences athlé-santé, running et entreprise, sont bloquées à 4 euros. C'est une situation qui pour différentes raisons, dont celle de la référence à la licence, n'est pas satisfaisante.

Une note du Service juridique datée du 27 février dernier, faisant suite à la note aux Ligues et au Comités du 21 février, a donné les précisions nécessaires.

En résumé, la licence est un acte administratif unilatéral délivré par la FFA, et par elle seule, aux adhérents des clubs qui lui sont affiliés et dont le montant (aujourd'hui de 28€) doit être le même pour tous sur l'ensemble de nos territoires.

Il est de ce fait proposé que les quotes-parts régionales et départementales soient complètement déconnectées de la notion de licence elle-même, s'agissant là, en fait, d'un mode de calcul des cotisations clubs dues par ceux-ci aux Ligues et Comités. La FFA laisserait à l'avenir toute liberté aux Ligues et aux Comités départementaux pour fixer leurs cotisations respectives dues par les clubs.

C'est un sujet important qui mérite donc d'être débattu de manière démocratique dans les Assemblées générales des structures déconcentrées. Compte tenu des échéances délibératives FFA, Ligues et Comités, André GIRAUD propose le statu-quo sur le montant de ces quotes-parts pour la saison 2018-2019.

Martine PREVOST : *« On parle de 2 ou 3 % d'augmentation du nombre de licenciés, mais les licences santé-loisir sont en diminution. Parmi les clubs interrogés qui perdent des licenciés santé-loisir, on constate un glissement vers le running. Mais il y a surtout beaucoup de concurrence dans le domaine de la marche nordique et des licenciés risquent de se tourner vers d'autres associations, le manque d'entraîneurs de marche nordique posant problème. On est pourtant reconnu pour la qualité de nos formations. Il y a là une réflexion à mener ».*

Marcel FERRARI : *« Comment les cotisations régionales et départementales seront-elles prélevées ? »*

Réponse : le processus informatique « SI-FFA » continuera de fonctionner à l'identique mais fera la distinction entre la licence FFA et les calculs des cotisations clubs dues auprès des structures déconcentrées.

Chantal SECHEZ : « *Pourquoi ne pas libéraliser ces cotisations dès maintenant ?* ».

André GIRAUD répète que c'est justement pour donner le temps de la réflexion aux Ligues et aux Comités départementaux.

Daniel ARCUSET fait remarquer que les remontées des territoires ne montrent pas de tendance forte. La Fédération, pour sa part, fait l'effort pour la 3^{ème} année consécutive de ne pas augmenter la licence.

La proposition de maintenir le statu-quo pour la saison 2018-2019 est soumise au vote.

La proposition présentée est adoptée par 34 voix pour, 2 abstentions

6. STATUTS FFA /voir annexe

Daniel ARCUSET propose que soit clairement indiqué, à l'article 11.5 des statuts précisant que « tout adhérent doit être licencié », l'additif « à la FFA » ainsi que le permet le Code du sport.

Gilbert MARCY : « *Cela pose problème car dans mon club, par exemple, il y a des adhérents licenciés dans 4 fédérations différentes* ».

Réponse : ce point particulier sera intégré à la proposition d'adoption des nouveaux statuts pour transmission à l'Assemblée générale de Lyon fin avril.

Les différentes modifications des statuts, déjà transmises antérieurement sont ensuite projetées et soumises au vote avant d'être proposées, si adoptées, au vote des délégués à l'Assemblée générale de Lyon.

Le Comité directeur adopte à l'unanimité les propositions de modifications des statuts de la FFA pour transmission à l'Assemblée générale

7. MODIFICATIONS DES STATUTS TYPES DES LIGUES ET COMITES DEPARTEMENTAUX /voir annexe

Daniel ARCUSET en précise les changements qui seront soumis au vote des délégués lors de l'Assemblée générale de Lyon, particulièrement ceux relatifs aux modalités d'adoption des cotisations des clubs aux Ligues et Comités et à la suppression de l'article 21.3.

Le Comité directeur adopte à l'unanimité les propositions de modifications des statuts des Ligues et des Comités applicables à partir du 01/09/2018 si le Règlement Intérieur FFA est adopté

8. REGLEMENT INTERIEUR /voir annexe

Daniel ARCUSET expose les changements proposés dans le Règlement Intérieur à soumettre au vote des membres du Comité directeur avant de les soumettre, si adoptés, au vote des délégués des clubs à l'AG de Lyon.

Il est précisé que c'est bien le Comité directeur, et lui seul, qui adopte la politique en matière de formation et que le Bureau fédéral valide, entre autres, les textes réglementaires et qualifications proposés par le Comité de coordination de l'Organisme de formation.

André GIRAUD demande que la formation et l'attribution des licences des agents sportifs restent du ressort de la Commission des agents sportifs, vu la spécificité de celle-ci et non de l'Organisme de formation (possibilité proposée par le Comité de pilotage de l'Organisme de formation).

L'article 65.3 resterait alors en l'état. Le Comité directeur donne son accord sur ce point.

Le Comité directeur adopte à l'unanimité les propositions de modifications du Règlement Intérieur de la FFA pour transmission à l'Assemblée générale

9. REGLEMENTS GENERAUX /voir annexe

Daniel ARCUSET expose les propositions de modifications et demande à Jack ROULET (Président de la CSR) de préciser les propositions de remplacer « club maître » par « club référent » pour les clubs à sections locales et la simplification de la rédaction du Titre 3 relatif aux catégories de manifestations et de compétitions.

Le Comité directeur adopte à l'unanimité les propositions de modifications des Règlements Généraux qui seront applicables au 01/09/2018

Ces Règlements Généraux vont conditionner la rédaction de la Circulaire administrative 2018-2019 à présenter par la CSR à l'adoption du Bureau fédéral du mois de juin.

10. CLASSEMENT SPORTIF DES CLUBS /voir annexe

Anne TOURNIER-LASSERVE explique comment a été créé ce groupe de travail restreint (4 personnes) avec pour objectif que le club « Champion de France » le soit grâce à ses activités « multiformes ».

Pour établir ce classement, il sera tenu compte des championnats individuels, des championnats collectifs, des différents challenges et classements possibles (H/F/Mixte) au sein d'un Comité départemental, d'une Ligue, etc.

Une proposition pourrait être faite avant la fin de la saison, basée sur une simulation en cours pour l'année 2017.

André GIRAUD remercie Anne TOURNIER-LASSERVE et propose qu'on lui fasse remonter toutes nos remarques, puisqu'elle est « pilote » sur ce sujet.

Le 1^{er} objectif est bien que le Champion de France des clubs soit le club le plus complet dans toutes les disciplines.

Concernant la labellisation, il est rappelé que toutes les familles de l'athlétisme (DEOS) sont prises en compte.

Pierre HERTERT : « *Il serait souhaitable de tenir également compte des médecins et kinés, même si on ne peut pas obliger les équipes médicales à se licencier* ».

Un intervenant fait remarquer qu'avec les nouveaux critères de labellisation, on constate que les sections locales ne peuvent pas être certifiées dans le domaine du Haut-niveau. Il faut trouver le moyen de résoudre ce problème.

Frédéric DEPIESSE : « *A Millau lors des Championnats de France de lancers longs, la couverture médicale était insuffisante avec uniquement un kiné et la sécurité civile. Il souhaite qu'un courrier officiel soit envoyé pour sensibiliser à ce problème les organisateurs d'une telle compétition* ».

Daniel JOSIEN : « *En fait, le club a bien demandé la présence d'un médecin dont le coût était très élevé. C'est finalement le médecin de la Ligue qui est venu de lui-même* ».

Martine PREVOST : « *Ce sont surtout les équipes de secours qui pratiquent des tarifs exorbitants* ».

Anne TOURNIER-LASSERVE : « *Il ne faut pas oublier que tous les Championnats de France sont sous la responsabilité de la Fédération* ».

- Fin de la session du vendredi -

- Samedi, début de la session à 9h -

11. INTERVENTION DE FREDERIC SANAUR, DIRECTEUR GENERAL

Depuis plusieurs mois, un travail important est fait au sein des différents services de la Fédération, notamment autour de la responsabilité budgétaire de la Fédération avec des efforts de rationalisation des dépenses et d'optimisation de notre fonctionnement interne.

Dans une logique de mutualisation, les départements « *Organisation sportive* » et « *Organisation Running* » seront fusionnés.

Par ailleurs, on note quelques arrivées comme la nouvelle Chef Projet Médical, Albane PARIZOT.

Frédéric SANAUR présente également Claudine REMOND, chargée aujourd'hui de la prise de notes pour le procès-verbal de ce Comité directeur. Arrivée à la Fédération en même temps que le Directeur Général, elle travaille en étroite collaboration avec Jean-Marie BELLICINI notamment dans la préparation des documents ou encore sur le nouveau dispositif fédéral « *Athlé 2024* ».

A noter également l'embauche de deux grands champions : Ladji DOUCOURE (entraînement sprint-haies) et Christine ARRON (actions de développement de l'athlé santé dans les entreprises).

Recrutement en cours d'un Directeur financier.

Le Directeur général évoque également les évolutions en cours, comme la transformation de la LNA en Commission de l'athlétisme professionnel intégrée à la FFA.

Une charte graphique est à l'étude afin qu'une nouvelle identité se mette en place. Le projet sera présenté en fin de séance.

La « *Diamond league* » va bientôt changer. Il faudra faire en sorte que le 30 juin, à l'occasion du meeting de Paris, le stade Charléty soit le plus rempli possible. La LIFA est associée à l'organisation.

André GIRAUD rappelle que le meeting de Paris sera en concurrence avec la Coupe du monde de football (8^{ème} de finale le même jour, même si les horaires seront différents).

Enfin, Frédéric SANAUR évoque également l'organisation des Championnats d'Europe 2020 qui avance à un rythme dynamique et positif, avec une grande mobilisation des équipes en place. Il précise en outre qu'un travail important d'optimisation des ressources humaines entre la FFA et Paris Athlé 2020 est réalisé.

12. FINANCES /voir annexes

Jean THOMAS base son analyse sur un document distribué en séance.

Il confirme que tous les documents seront mis sur le site avant la prochaine Assemblée générale.

Il rappelle également que, dans les explications qu'il va donner, les montants indiqués sont arrondis en milliers d'€.

1/ BILAN 2017

Le Trésorier indique en préambule que la présentation du Compte de résultat est conforme au plan comptable général.

Parmi les nombreuses explications et précisions données, on note que le total des **produits** d'exploitation est en hausse de 1,9 million d'€, du fait des aides publiques d'un montant de 1,4 million d'€ reçues dans le cadre du Championnat d'Europe par équipes.

A noter également que la subvention du Ministère relative à la Convention d'objectifs est restée stable à 3,5 millions.

Quant au produit des licences, il augmente de 191 000 €, soit 2,1%, ce qui correspond à l'augmentation du nombre de licenciés.

Au final, sur l'ensemble des produits, on est passé à 24,3 millions contre 22,4 millions en 2016, soit une hausse de 8,6%.

En ce qui concerne les **charges**, on constate une hausse, (24,1 millions contre 21,7 en 2017) liée, entre autres, à la participation à des événements internationaux : frais de mission, d'hébergement et de déplacements pour nos athlètes.

Charges de personnel : l'augmentation de 395 000 euros (8%) correspond aux nouvelles embauches et aux charges de Paris 2020 (lesquelles figurent par ailleurs en produits). Quant au poste « honoraires », son augmentation est liée à celle des droits d'image versés aux athlètes.

Dans les **charges exceptionnelles** sur exercice antérieur, 150 000 € ont été provisionnés pour la créance AREVA (rupture de contrat de la part de ce partenaire). Il reste encore quelque espoir pour recouvrer une partie de la somme due.

Redressement URSSAF : « *On a dû provisionner la somme de 86 000 euros, qui représentent la moitié de ce que la FFA devrait payer relativement à un redressement de l'URSSAF ; un jugement de la Cour d'Appel nous a déboutés mais on attend le résultat d'un nouveau recours dans cette affaire qui dure depuis 7 ou 8 ans* ».

Il y a aussi un litige avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme concernant une aide promise au fonctionnement du Pôle national perche de Clermont-Ferrand qui s'élève à 24 000 euros pendant 4 ans.

On peut ajouter un rappel de factures concernant la billetterie et l'hébergement aux JO de Rio, des commandes passées auprès du CNOSF, le tout étant provisionné à hauteur de 331 000 euros.

A noter que la valeur nette comptable des locaux (la Fédération est propriétaire de 1200 mètres carrés) reste bien éloignée de celle du marché.

Au final, le résultat courant d'exploitation 2017 est positif de 84 000 €, mais compte-tenu des provisions et des pertes exceptionnelles se rapportant aux exercices antérieurs, le résultat final du bilan ressort en déficit de 400 000 €.

La conséquence directe est la forte baisse des fonds propres qui passent de 780 000 € à 380 000 €.

Jean THOMAS estime que c'est là un niveau très insuffisant pour nous permettre de tenir chaque année jusqu'au renouvellement des licences sans recourir, comme ce fut une nouvelle fois le cas en 2017, aux facilités de caisse qui entraînent des frais bancaires.

Plus les fonds propres sont faibles, plus la situation est délicate.

En une année comme 2017, on peut perdre la totalité de nos fonds propres, voire passer en négatif. Ceci serait bien sûr très dommageable au niveau de notre image, vis-à-vis des institutions, de nos partenaires, des banquiers, des instances internationales et, tout simplement, de la famille de l'Athlétisme que nous représentons tous ici.

Le Trésorier nous rappelle qu'en 2017, il avait fixé un objectif pour la FFA : présenter d'ici la fin de l'Olympiade un bilan avec des fonds propres aux environs de 3 millions d'euros, soit environ 15% de notre budget. Aujourd'hui, c'est dix fois moins.

Si on atteignait 15%, cela nous permettrait de rejoindre le peloton des fédérations sportives, la moyenne se situant autour de 25% de fonds propres.

Nous avons pris du retard dans la poursuite de cet objectif. Il devient indispensable de dégager dans les prochains exercices des excédents pour atteindre ou au moins se rapprocher de l'objectif annoncé.

Par ailleurs, le tarif des licences au 1^{er} septembre 2018, restera le même pour la 3^{ème} année consécutive mais une augmentation est à prévoir pour 2019. Nous devons être cohérents entre nos actions et nos engagements.

Jean THOMAS rappelle en outre que nous organisons en 2020, les Championnats d'Europe à Paris. Il peut y avoir un risque financier relatif à cette organisation qui va nécessiter des moyens importants. Il nous faudra donc être vigilant.

Marcel FERRARI : *« On vient d'évoquer deux embauches nouvelles alors qu'on est encore dans des chiffres négatifs et qu'on n'a pas atteint nos objectifs ; pourquoi encore embaucher ? ».*

André GIRAUD précise que, suite à trois départs importants, il a fallu compenser.

En 2018, la masse salariale va baisser car certains salariés vont basculer vers « Paris 2020 ».

« Nous marquons également une pause dans notre politique événementielle.

Nous avons bien noté une baisse des subventions en provenance des collectivités, que ce soit au niveau de la FFA ou des Ligues.

Nous avons tous conscience qu'il faut faire des efforts importants et garder à l'esprit que le but final est bien de reconstituer nos réserves.

Pourtant, si l'on prend en compte les réserves financières des structures déconcentrées, l'athlétisme en France est largement positif ».

Chantal SECHEZ : « Pourquoi attendre septembre 2019 pour augmenter le prix des licences ? ».

André GIRAUD confirme que notre projet politique est de maintenir les aides aux clubs, à travers, par exemple, les aides aux déplacements. Il est vrai qu'avec un euro d'augmentation de la licence cette année, la « donne » aurait été simplifiée. Mais on souhaite vraiment que les clubs profitent de cette longue pause tarifaire pour se développer.

L'augmentation du prix de la licence en septembre 2019 sera raisonnable, surtout si les contacts que nous avons avec certains partenaires aboutissent.

Jean-Jacques GODARD : « Il faut être sûr que les Ligues gèrent correctement leur argent. Actuellement, la Ligue d'Île de France a un taux de dépendance relativement bas vis-à-vis des collectivités et du CNDS. On peut imaginer que les Ligues versent à la FFA les parts licences par anticipation, comme le fait ma Ligue. Au sujet du meeting de Bercy, il faut quand même admettre que c'est un échec au niveau du bilan financier ».

Gilbert MARCY : « Les Ligues doivent veiller à ne pas trop prélever sur les clubs car le risque est que les licenciés FFA aillent prendre une licence ailleurs ».

Le Président annonce que, toujours par souci d'économies, le Fly Europe Paris ne se fera pas cette année puisque nous n'avons pas de partenaire pour cette manifestation.

Il évoque aussi le Marathon de Toulouse où les nouvelles normes de sécurité imposées par la Préfecture ont lourdement pesé sur le budget. Beaucoup de manifestations hors stade se retrouvent d'ailleurs pour cette raison en grandes difficultés financières.

2/ SUIVI BUDGETAIRE

Jean THOMAS commente le budget prévisionnel 2017 et le réalisé 2017, une fois le document spécifique distribué.

Il passe en revue les chapitres suivants :

- Athlétisme piste,
- Collectif Equipes de France,
- Athlétisme des jeunes,
- Athlétisme hors-stade,
- Athlé santé loisir,
- Formation,
- Structuration des clubs et animations
- Administration

Parmi les nombreuses précisions apportées, on peut retenir :

- Athlétisme piste : 237 000 € de dépassement, dus aux déplacements à différents Championnats de France et au Meeting de Paris ;
- Championnats d'Europe par équipes : 13 000 € d'excédent ; si certains événements sportifs s'avèrent déficitaires, d'autres comme ce dernier peuvent être positifs ;
- Rappel relatif au Médical : un montant global de 42 000 € dû à la baisse de la subvention du Ministère ;
- Athlé jeunes : en dessous du budget prévisionnel ;
- Athlé hors-stade : en hausse de 74 000 euros ;
- Marathon de Toulouse : il y a des surcoûts liés aux déplacements, à la communication, aux contraintes imposées par les nouvelles normes de sécurité...

Le suivi budgétaire se fait mois par mois de façon régulière.

3/ PROJET DE BUDGET 2018

Pour plus de lisibilité, le budget est présenté sous forme analytique. Il amène quelques questions ou remarques :

Anne TOURNIER-LASSERVE : « *Il serait intéressant d'indiquer systématiquement les écarts par rapport aux chiffres de l'année précédente.*

Au sujet de la revue fédérale, on pourrait peut-être commencer à réduire le nombre de pages ».

D'autres intervenants évoquent des économies à faire sur le nombre d'exemplaires imprimés ou sur la qualité du papier.

André GIRAUD précise que la revue *Athlétisme* dont tout le monde loue la qualité tant rédactionnelle que graphique, va être numérisée et que tous les licenciés pourront ainsi la lire.

Frédéric SANAUER ajoute que le format a déjà été réduit.

Marcel FERRARI : « *A propos des charges salariales dans le cadre de l'organisation de Paris 2020, combien de personnes sont-elles concernées ?* ».

Frédéric SANAUER indique que l'état des lieux est en cours ; la réflexion tourne autour de 5 à 8 postes allant de temps plein à 20% ETP. Il y aura à la fois mutualisation des ressources internes et recrutements externes.

Julien DELLAN : « *Où en est le plan Antilles-Guyane ?* ».

André GIRAUD informe que ce plan est pris en compte dans le budget de la DTN mais aussi dans le cadre de l'animation territoriale et dans l'aide aux clubs.

Il remercie Jean THOMAS pour tout le travail effectué et les explications très claires, puis propose de passer aux votes.

Les points suivants sont soumis au vote des membres du Comité directeur pour transmission à l'Assemblée générale :

Bilan : 32 pour, 0 contre, 4 abstentions

Projet de budget 2018 : adopté à l'unanimité

13. COMPLEMENT A L'ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE

Jean-Marie BELLICINI propose au Comité directeur de modifier l'ordre du jour de l'Assemblée générale validé le 27 janvier en y intégrant un point obligatoire tous les 6 ans, à savoir la désignation par vote du Commissaire aux comptes. En l'occurrence, il sera proposé à l'Assemblée générale le renouvellement du mandat de M. CHAILLOU.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du Comité directeur présents ou représentés.

Jean-Marie BELLICINI évoque également les conférences-ateliers qui auront lieu le vendredi :

- Nouvelle organisation de la formation fédérale,

- Le PPF et sa nouvelle déclinaison dans les Ligues,
- Le Plan de développement 2018-2020-2024,
- Le déploiement de la professionnalisation dans les structures déconcentrées et les clubs.

Par ailleurs, une réunion des Secrétaires généraux des Ligues se tiendra également le vendredi matin.

14. CALENDRIER HIVERNAL ET ORIENTATIONS ESTIVALES 2019 / VOIR ANNEXE

Daniel ARCUSET présente le calendrier hivernal dont les dates des Championnats de France de Cross-country et Elite en salle ainsi que les orientations estivales.

Les problématiques d'élaboration de ces calendriers sont bien sûr différentes entre les saisons été et hiver.

Le groupe Calendrier a travaillé dans une cohérence indispensable entre les championnats et épreuves nationales et les différents meetings des circuits FFA, AEA et IAAF avec une priorité donnée à nos Championnats.

Quelques modifications ont été apportées au calendrier envoyé et présenté au Bureau fédéral du 8 février et du 16 mars derniers.

Le calendrier estival et automnal sera présenté au Comité directeur de juin après adoption par le Bureau fédéral.

15. IMPLANTATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS ET DES CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE EN SALLE 2019

Michel HUERTAS évoque d'abord les Championnats de France de Cross-country à Plouay et félicite Maryse LE GALLO ainsi que la Ligue de Bretagne pour la parfaite organisation.

Il présente et analyse le power point de candidature de Vittel et du Comité départemental des Vosges pour l'édition 2019.

André GIRAUD propose de passer au vote pour valider l'implantation des Championnats de France de cross 2019.

L'implantation à Vittel des Championnats de France de cross 2019 est validée à l'unanimité des membres du Comité directeur, présents ou représentés.

André GIRAUD intervient au sujet des Championnats de France de lancers longs 2019 prévus à Salon de Provence.

Les dirigeants du club local sont très motivés mais lorsqu'ils ont appris que les Championnats de France Elite pourraient avoir lieu le même weekend à Miramas (et non plus les Championnats Cadets & Juniors envisagés), ils ont fait valoir qu'ils n'auraient pas ou peu d'aides des collectivités, très peu de spectateurs et une exposition médiatique faible.

Le problème de l'implantation et de la date de cette compétition reste donc posé.

Daniel JOSIEN signale que plusieurs demandes ont déjà été faites pour intégrer le poids aux Championnats de France de Lancers Longs. Cette proposition sera étudiée par la CSO nationale.

André GIRAUD annonce qu'en 2019 la salle de Miramas sera opérationnelle et propose que les Championnats de France Elite en salle 2019 s'y déroulent.

L'implantation à Miramas des Championnats de France Elite en salle 2019 est validée à l'unanimité des membres du Comité directeur, présents ou représentés.

Daniel ARCUSET indique que les Championnats de France U18 et U20 se dérouleront le même week-end que la Finale du Perche Elite Tour (PET) et le « *All Star Perche* ».

André GIRAUD précise que les concours de perche des Championnats de France U18 et U20 seront intégrés à la Finale du PET et se dérouleront donc à Clermont-Ferrand le samedi 23 février 2019, veille du « *All Star Perche* ».

Patrice GERGES confirme que les entraîneurs de perche ne peuvent pas se trouver à deux endroits en même temps. Cette proposition est à tester car il faut garder une dynamique autour de la perche avec des colloques, des rassemblements, etc.

André GIRAUD explique qu'être au service des athlètes devient effectivement un vrai « casse-tête » pour l'élaboration du calendrier mais que certaines dispositions, comme celle présentée, sont à saisir.

16. IAAF

Bernard AMSALEM passe en revue quelques points importants :

- **Conseil d'administration à Birmingham** : démission surprise du Directeur général, Olivier GERS, en désaccord, avec l'IAAF au sujet de la « politique marketing ».
- La **Commission des athlètes** a un nouveau Président, Linaki GOMEZ (Canada) et le **Comité féminin** une nouvelle Présidente, Esther FITIKO (Allemagne).
- **Centres sportifs d'entraînement IAAF** : il a été décidé de rattacher ces centres à une association continentale. Certains centres ne forment plus d'athlètes de haut niveau alors que c'était la raison même de leur création.
- **Nouvelle Directrice** pour le secteur Marketing, nouvelle identité graphique, nouveau logo pour le concept *World Athletics*.
- **Informatique** : l'IAAF a subi 40 attaques visant essentiellement les dossiers de dopage. L'AFLD, l'AMA ont été également la cible de hackers, particulièrement intéressés par les dossiers des AUT. Pour renforcer la cyber-sécurité, c'est un spécialiste français qui a été embauché.
- **Calendrier** : L'idée est qu'il y ait des compétitions d'athlétisme pratiquement toute l'année. Novembre à février serait la période des cross. Pour la saison en salle, tous les Championnats nationaux auraient lieu le 3^{ème} weekend de février. Un *World Indoor Tour* serait créé avec 8 meetings.

Les Championnats du monde auraient lieu fin août ou début septembre. En octobre des courses hors stade pourraient être organisées dans les villes.

- L'idée de notre **Décathlon** est reprise par les Anglais... En accord avec l'IAAF, cette compétition portera le nom de Coupe du Monde et la France y est invitée.
- Les **Championnats du Monde** de Doha auront lieu du 27 septembre au 10 octobre 2019. En fonction de la météo, la plage horaire s'étendra de 16h30 à 24h (marathon). A noter qu'une climatisation est prévue dans le stade ; introduction dans le programme d'un relais 4 fois 400 m mixte.
- Les **Championnats du monde 2021** auront lieu dans l'Oregon (USA) sur 3 sites : Portland, Eugene et Salem.
- Les **Championnats du monde de relais 2021** auront lieu en Jamaïque.
- Les **Championnats du monde 2023**, « *World Athletics* », devraient être organisés en Europe.
- **Cross-country** : certains athlètes et entraîneurs se réjouissent de la tendance à revenir aux cross d'antan, avec des parcours plus difficiles que ceux tracés sur des hippodromes. Plouay et la Bretagne se sont déjà inscrits dans cette tendance.
- **Trail et courses en montagne** : des négociations sont en cours avec les différentes fédérations.
- **Hyperandrogénie** : ce sujet concernant les femmes qui ont un taux de testostérone très (« trop ? ») élevé, fait débat. De nombreuses athlètes se retrouvent « hors norme ». Une étude a recensé 37 cas, essentiellement pour les athlètes spécialistes des courses du 400 au 1500m. 17 médaillées olympiques (4 recordwomen du monde) sont concernées.
Le Comité médical de l'IAAF a décidé de mettre en place un taux de testostérone maximum autorisé. Les athlètes dépassant ce seuil pendant plus de 6 mois ne seraient pas autorisées à participer à des compétitions ou devraient suivre un traitement médical approprié.
On peut remarquer que, si on a pu définir une limite concernant les femmes, aucune norme n'a été spécifiée pour les hommes !
Cette mesure a provoqué de nombreuses réactions car nous avons affaire ici à une vraie discrimination. Bernard AMSALEM précise qu'il a été le seul à voter contre cette mesure.
- **Dossier russe** : l'agence antidopage russe n'est toujours pas en conformité et la Russie reste toujours dans le déni. Si d'ici juillet prochain, la situation n'évolue pas, la Fédération russe pourrait être exclue de l'IAAF.
- **Changement de nationalité** : la nouvelle réglementation sera validée lors du prochain Conseil, le 27 juillet. Un changement de nationalité ne sera pas autorisé pour les moins de 20 ans. Pour les autres, il faudra attendre 3 ans pour représenter son nouveau pays. Pour les migrants, une étude au cas par cas est envisageable. Il y a aussi les cas d'athlètes issus des anciennes colonies qui peuvent être considérés à part.
- On connaît désormais les **modalités de qualification (Ranking)** pour les Championnats du monde, JO et meetings de la *Diamond League*.
- **Jeux de Rio** : 6 athlètes ont été qualifiés à ces JO sur la base de performances fausses ; une enquête est en cours afin que cela ne se reproduise pas aux Championnats du monde 2019.
- **ITO** : 67% sont des Européens ; il est regrettable qu'il n'y ait aucun Français.
- Lors du **prochain Congrès électif** qui aura lieu à Doha en septembre 2019, de nouveaux statuts seront votés avec de nombreuses modifications : le nombre minimum de femmes au Conseil va augmenter progressivement au cours des prochains congrès électifs de l'IAAF ; un Président de continent ne pourra plus être au Bureau exécutif ; la place des athlètes sera plus importante ; lorsqu'un

membre d'une fédération sera candidat, il y aura une enquête pour vérifier son intégrité financière.

- **Dopage** : une Unité d'intégrité de 10 personnes a été constituée. Les Fédérations seront soumises à de nouvelles obligations aboutissant à un classement :
 - o A correspond à très bien ;
 - o B correspond à défaillances = sous-surveillance ;
 - o C correspond à très mal = suspension.

Actuellement la France est juste dans les limites du B. Il y a eu les problèmes rencontrés par le laboratoire de Châtenay-Malabry. En outre, l'AFLD procède de moins en moins à des contrôles ciblés, ce que déplore l'IAAF.

Bernard AMSALEM fait remarquer que la France n'est plus au niveau, alors que la première loi relative à l'antidopage date d'une loi française de 1999, la Loi BUFFET.

Quelques interventions ont lieu :

Michel LAFONT : *« Les règlements changent souvent et lorsque des modifications sont décidées en août, on ne peut pas les appliquer en septembre ».*

Bernard AMSALEM confirme que les débuts de saison ne sont pas les mêmes selon les continents.

Odile DIAGANA : *« La limitation du taux de testostérone chez les athlètes féminines s'avère vraiment discriminatoire ».*

Marie-Christine CAZIER : *« Quels sont les critères exacts concernant les nouvelles obligations de lutte contre le dopage pour entrer dans les catégories A, B, C ? ».*

Bernard AMSALEM : *« On tient compte de la réglementation du pays, des contrôles ciblés, du suivi longitudinal, etc. »*

Michel SAMPER : *« Une nouvelle loi prévoit de donner plus d'autonomie, voire d'indépendance, aux Comités d'Ethique des Fédérations ».*

Bernard AMSALEM souligne que le travail de la FFA à ce sujet est remarqué et apprécié.

Martine PREVOST : *« Les traitements hormonaux concernant les athlètes féminines, dans le cadre de l'hyperandrogénie peuvent avoir des effets secondaires dangereux. Si des accidents graves, voire des décès, sont constatés, l'IAAF sera mise en accusation. Il faut absolument médiatiser ce sujet ».*

André GIRAUD propose d'écrire officiellement à l'IAAF, avec l'aide du service médical pour la prise en compte des remarques formulées.

Frédéric DEPIESSE : *« Une commission médicale va avoir lieu le 17 avril prochain où ce sujet sera débattu. L'étude mise en avant par l'IAAF est discutable et la communauté scientifique reste divisée ».*

17. AEA/voir annexe

En introduction, Jean GRACIA récapitule les réunions importantes auxquelles il a participé depuis juillet 2017 et annonce les principales réunions à venir :

- Conférence des Directeurs généraux du 24 au 29 juin à Minsk avec une réelle «volonté de changer » ;
- Séminaire prévu à Bruxelles relatif à la « responsabilité des femmes » du 22 au 24 juin ;
- Forum des jeunes dirigeants à Berlin ;

Puis, il présente plus en détails quelques points importants :

- Nouveau modèle de stratégie de développement ;
- Evolution des Centres régionaux de développement IAAF et des Centres de haute performance;
- Programme de formation 2018 : à noter une population plus jeune et plus féminisée ;
- Jeux Européens (*Dynamic New Athletics*) en juin 2019 à Minsk (Biélorussie) regroupant 15 disciplines sportives dont l'athlétisme (du 24 au 29 juin). Il s'agit là d'un tout nouveau type de compétition avec de nombreux éléments innovants.
- Gouvernance dans le Sport ; mise en œuvre de nombreux points pour une « bonne gouvernance » basée sur 4 principes essentiels : intégrité ; autonomie et responsabilité ; transparence ; démocratie, participation et intégration ;
- « *I run clean*, programme d'éducation antidopage ».

18. POINT SUR « PARIS ATHLE 2020 »

André GIRAUD informe que Pierre WEISS a démissionné en tant que Président de cette association. Il estime effet que le rôle de Président de « Paris Athlé 2020 » doit être rempli à plein temps. Or, son organisation tant à l'international que dans sa vie personnelle ne le lui permet pas.

Il a malgré tout accepté de mettre son expérience au service de l'organisation si besoin était.

Comme c'est la Fédération qui est à la base de cette organisation, il est logique que ce soit André GIRAUD qui prenne la suite de Pierre WEISS à la présidence de Paris Athlé 2020.

Une visite d'évaluation a eu lieu dernièrement avec des membres de l'AEA et s'est bien déroulée.

Le Comité directeur émet un avis favorable pour la candidature d'André GIRAUD à la présidence de l'association Paris Athlé 2020

19. INTERVENTION SUR LE DOPAGE – M. MARLE

Michel MARLE rappelle aux Présidents des Ligues leurs droits et leurs devoirs.

→ Délégués d'escorte : les actions ne sont pas toujours saisies dans le SI-FFA, ce qui a pour conséquence des pertes de qualifications ; il est important que les délégués soient bien formés.

→ Championnats de Cross de Plouay : Michel MARLE donne des explications sur quelques disfonctionnements constatés lors de ces Championnats : pas assez d'escortes prévues

car 40 contrôles ont été effectués et le délégué est arrivé au dernier moment. Il y a là de réels risques de « vices de forme ». Il faut absolument rappeler le règlement aux organisateurs car il en va de l'image de la Fédération.

Les délégués doivent être considérés comme des Officiels à part entière : il faut donc leur prévoir la même dotation que celle prévue pour les Officiels.

→ L'IAAF préconise pour les athlètes susceptibles d'aller à des Championnats du monde qu'ils soient contrôlés au moins une fois par an. Or, les orientations actuelles de l'AFLD ne vont pas toujours en ce sens ce qui pose un réel problème.

→ Pour l'homologation d'un record de France, le contrôle anti-dopage doit se faire dans les 72h pour les Espoirs comme pour les Seniors.

Quand il s'agit d'un record d'Europe ou du monde, les contrôles s'effectuent à partir de la catégorie Juniors et sont à faire sur place immédiatement après la fin de la compétition.

20. CHARTE GRAPHIQUE DE LA FEDERATION /voir annexe

Alix PEARSON et Xavier LESAUX présentent la nouvelle charte et les multiples possibilités de présentation qu'offre le nouveau logo.

André GIRAUD demande l'avis des membres du Comité directeur tout en les invitant à être concis dans leurs interventions.

Après différentes remarques, le Comité directeur se prononce sur la poursuite du projet.

Les résultats du vote sont les suivants :

Pour la poursuite du projet : 20

Contre : 8

Abstentions : 8

Une information sera donnée aux délégués des clubs lors de l'Assemblée Générale d'avril prochain.

21. QUESTIONS DIVERSES

Jean-Marie BELLICINI commente le tableau des licences transmis par Christian ROGEMANS.

Le nombre de licenciés de la FFA a atteint le 21 mars dernier le nombre record établi au 31 aout 2017 soit 307 952.

André GIRAUD explique que depuis 2 ou 3 ans, certains clubs ne licencient plus les jeunes catégories. On ne peut plus accepter que ces clubs ne respectent pas la politique fédérale.

Il est demandé aux structures déconcentrées d'identifier les clubs fautifs afin de réfléchir aux mesures à prendre.

Martine PREVOST propose plutôt de valoriser les clubs qui jouent le jeu des licences.

Daniel ARCUSET rappelle qu'un club doit affilier tous ses adhérents à la FFA car c'est une question de solidarité et que, de plus, le Code du sport l'y incite.

André GIRAUD relève l'idée de Martine PREVOST qu'il trouve effectivement plus positive : il faut encourager en premier lieu.

Par ailleurs, il félicite Eric JAFFRELOT, retenu par *European Athletics* dans son panel d'Officiels.

Il suggère enfin pour réflexion, compte tenu du Meeting de Paris qui aura lieu le 30 juin, que le prochain Comité directeur se déroule uniquement sur la journée du vendredi 29 juin.

Le Président remercie tous les membres présents et clôt la séance.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, avec l'aide de Patricia ZUGER, d'Alain MARTRES et de Claudine REMOND.

Liste des annexes (17) :

- Licences Evolution par sexes
- Différenciation tarifaire licences
- Modification des Statuts
- Tableau comparatif statuts Ligues et Comités
- Tableau comparatif modification RI 2018
- Classement des Clubs
- Synthèse classement des Clubs
- Projet Nouveau Classement des Clubs
- Règlements généraux Modifications
- Calendrier hivernal 2019 au 21-03-2018
- Orientations calendrier estival 2019 au 21-03-2018
- Bilan et compte de résultats FFA 2017
- Budget FFA 2018
- Réalisé 2017 vs budget 2017
- Championnats de France de Cross
- AEA
- Charte Graphique FFA